



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DES VOILES

« Classe 9,50 »

Nom et coordonnées du voilier :

Ayant fabriqué des voiles pour (nom de bateau) _____

numéro de voile _____,

nous certifions par la présente que les voiles respectent en tous points le règlement de la jauge « Classe 9,50 » (paragraphe 103 et 212 de la jauge)

en particulier que la surface calculée grand-voile + génois/foc maxi ne dépasse pas 80 m²,

et que les matériaux utilisés ne sont, que polyester ou laminés pour les grand-voile et foc, et nylon pour les spinnakers.

La société _____ engage sa responsabilité concernant les matériaux et mesures citées ci-dessus.

Date : _____

Signature et cachet de la société :